



### **Tunisia: Death in custody after torture should lead to a thorough investigation into torture practices**

The World Organisation Against Torture (OMCT) today calls for a comprehensive inquiry into the circumstances leading to the death in custody of a young Tunisian in Beb Jdid in Tunis on 1 November 2013.

32-year old Walid Denguir was arrested the same day on charges of drug trafficking by the local police squad and died of the consequences of grave violence and torture in police custody. While OMCT notes that an autopsy was initiated and that the Ministry of Interior took immediate administrative steps against the alleged perpetrators, OMCT considers that this incident requires a full and comprehensive inquiry into the circumstances of the death of the young man, including through an independent autopsy, and an investigation into the broader practices and policies in place in the police station.

“Tunisian authorities have a duty to initiate investigations and criminal proceedings against all those responsible, including commanders and superiors who may have been implicated or tolerated the acts of torture”, states Gerald Staberock, Secretary General of OMCT.

The World Organisation Against Torture has documented practices amounting to torture in Tunisia for many years. Cases of torture have been reported also after the change of regime in January 2011.

"It is vital that the investigation is conducted in a credible and transparent manner and that it examines the full context of torture in the police station with a view to take prevent similar acts in the future”, said Gabriele Reiter, Director of the OMCT Office in Tunis. “Such an inquiry is also fundamental to set in place effective safeguards against torture in the future and to reinstall the confidence into the countries police forces at this critical juncture in Tunisia”, she added.

For further information please contact Gabriele Reiter, [gr@omct.org](mailto:gr@omct.org), +216 52 32 57 50



**Tunisie : Décès en garde à vue après avoir été torturés  
devrait conduire à une enquête approfondie sur les pratiques de torture**

L'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) a appelé aujourd'hui à une enquête approfondie sur les circonstances qui ont conduit à la mort en détention d'un jeune tunisien à Beb Jdid, à Tunis, le 1er novembre 2013.

32 ans Walid Denguir a été arrêté le même jour sur des accusations de trafic de drogue par la brigade de la police locale et est décédé des conséquences d'une grave violence et de torture en garde à vue. Alors que L'OMCT constate qu'une autopsie a été lancée et que le ministère de l'Intérieur a pris des mesures administratives immédiates contre les auteurs présumés, l'OMCT considère que cet incident nécessite une enquête complète et approfondie sur les circonstances de la mort du jeune homme, y compris par une autopsie indépendante, et une enquête sur les pratiques et politiques plus larges en place dans le poste de police.

«Les autorités tunisiennes ont le devoir de mener des enquêtes et des poursuites pénales contre les responsables, y compris les commandants et supérieurs qui pourraient avoir été impliqués ou toléré des actes de torture», déclare Gerald Staberock, secrétaire général de l'OMCT.

L'Organisation Mondiale Contre la Torture a documenté les pratiques assimilables à la torture en Tunisie depuis de nombreuses années. Des cas de torture ont été signalés également après le changement de régime en Janvier 2011.

"Il est vital que l'enquête est menée d'une manière crédible et transparente et qu'il examine le contexte global de la torture dans le poste de police en vue de prendre prévenir les actes semblables à l'avenir », a déclaré Gabriele Reiter, directeur de l'Office OMCT à Tunis. " une telle enquête est également fondamental de mettre en place des garanties efficaces contre la torture dans l'avenir et de réinstaller la confiance dans les forces de police des pays à ce moment critique de la Tunisie ", a-t-elle ajouté.

Pour plus d'informations veuillez contacter Gabriele Reiter, [gr@omct.org](mailto:gr@omct.org), +216 52 32 57 50